

# L'Église fait-elle encore des miracles ?

L'Église a créé bien plus de saints au XX<sup>e</sup> siècle qu'aux siècles précédents. Jean Paul II et Jean XXIII sont reconnus responsables de miracles, mais cette exigence n'est plus la même qu'avant.

# R

Rome vivra ce dimanche un moment historique, médiatique en tout cas, avec la canonisation (rapide – prématurée, disent même certains) des deux papes les plus emblématiques du XX<sup>e</sup> siècle, Jean XXIII et Jean Paul II. On sait que les souverains pontifes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles (y compris François) ont procédé à bien plus de canonisations que ceux des 10 siècles précédents, et singulièrement Jean Paul II (482 ; étant entendu que la canonisation par François des 813 martyrs d'Otrante en 1480 « compte » comme une).

Tant pour Roncalli que pour Wojtyła, des miracles sont invoqués (lire ci-contre) mais ils ne sont en réalité pas indispensables. Louis-Léon Christians, titulaire de la Chaire de droit des religions et président de l'Institut de recherche Religions – spiritualités – cultures – sociétés de l'UCL, résume : « Le nombre des canonisations va en grandissant alors que l'exigence de miracles va en décroissant. C'est la tradition de l'Église qui exige un miracle dans les procédures de béatification et deux miracles pour les canonisations mais ces procédures sont sous l'autorité du Pape. Et celui-ci est libre d'estimer qu'il n'est pas besoin de miracles pour accéder à la sainteté. Il n'existe pas de typologie des miracles car les normes canoniques ne les nomment pas, elles parlent de "miracle", point. C'est essentiellement l'évolution de la science et de la médecine, de l'expertise que l'on a du caractère inexplicable du phénomène à ce moment, qui permet de faire évoluer le type de miracles reconnus. Mais on ne fera évidemment pas marche arrière non plus sur des miracles devenus explicables avec le temps. »

## « L'Église cultive le scepticisme sur le sujet »

En réalité, on réunit sous le nom de « miracles » des phénomènes reconnus comme inexplicables et aussi différents que des apparitions de la Vierge (Lourdes, Banneux et Beauraing chez nous, Fatima), des « miracles eucharistiques » (lévitation ou saignement des hosties) ou des guérisons miraculeuses, souvent sur le site des apparitions (69 reconnues par l'Église à Lourdes) ou comme celles attribuées à Jean XXIII et Jean Paul II.

Si tout un chacun est en droit de demander l'ouverture d'une enquête, celle-ci peut prendre des allures de véritable thriller au long cours. « Avant, on parlait de procès, aujourd'hui d'enquête, avec l'intervention de personnes portant des titres judiciaires, détaille Christians. C'est une enquête à charge et à décharge, avec des rebondissements éventuellement, c'est une procédure qui peut prendre plusieurs années (il y a des causes récentes – s'il y a des témoins vivants – et des causes anciennes, qui peuvent évidemment concerner des événements qui ont eu lieu il y a des siècles). Cette procédure existe depuis le Moyen-Âge. L'idée de base dans le chef de l'Église est de savoir si elle peut autoriser un culte public à une seule personne, pour éviter qu'on le fasse vis-à-vis de n'importe qui, n'importe où, dans des circonstances inadéquates. Il y a des procédures pour l'établissement du miracle mais également à propos de la personne qui en serait responsable, sa vie, sa doctrine. La procédure est interne mais les scientifiques ou les médecins dont l'avis est requis dans les cas de guérison par exemple

sont indépendants. Il y a une procédure locale, sous la responsabilité de l'évêque diocésain, puis le dossier est transmis à Rome où on le vérifie et le donne au pape avec les votes de la Congrégation pour la Cause des Saints. »

L'affaire récente de la vierge de Jalhay a, malgré l'engouement populaire, démontré l'extrême prudence de l'Église sur ce terrain. On serait presque tenté de dire qu'elle souhaite écarter les marchands du temple, en tout cas les superstitions ou les cultes hétérodoxes. Elle se méfie aussi des congrégations religieuses qui auraient intérêt à faire béatifier l'un ou l'une de ses membres. L'évêque du diocèse est autorisé à décider lui-même qu'il n'y a pas lieu d'instruire un dossier. Le cas le plus célèbre est celui de Medjugorje (Bosnie), lieu d'apparitions mariales depuis 1981. Le rapport de la commission d'enquête in-

ternationale va arriver chez le Pape. Jusqu'ici, Rome campe sur un « non-constat de supernaturalité » (ni l'origine surnaturelle du phénomène ni la démonstration du contraire ne sont reconnues).

Pour Rik Torfs, professeur de droit canon à la KUL dont il est le recteur, « le miracle tient plus, même aux yeux de l'Église, d'une espèce de folklore, au sens noble du terme bien entendu. Car personne n'est obligé d'y croire au sein de l'Église. Je dirais même que l'institution a toujours été sceptique, un véritable scepticisme structurel, sur ce sujet, un scepticisme qu'elle encourage même ses évêques à adopter. Franchement, le caractère miraculeux de certains phénomènes est nettement moins souligné que par le passé, ne serait-ce que parce que les avancées de la science rendent explicables un certain nombre de choses inex-

plicables dans le passé. Vous savez, même à Lourdes, il y a parfois eu des discussions très dures avec la tête de l'Église. »

Le miracle est-il donc un message divin ? « Disons qu'il se passe quelque chose qui dépasse l'entendement ordinaire, ce qui ne veut pas dire que cela suffit non plus », dit Louis-Léon Christians. Dans un texte de 2011, Monseigneur André Léonard, primat de Belgique et archevêque de Malines-Bruxelles, le qualifiait de la sorte : « Un prodige au travers duquel Dieu nous fait signe. » Rik Torfs : « Qu'est-ce qu'un signe divin ? Est-ce que cela veut dire qu'il y a une intercession directe de Dieu ? C'est spectaculaire mais cela paraît difficilement crédible. Alors si, par "signe divin", on entend une force extraordinaire qui permet de trouver la force de faire des choses et de surmonter les difficultés, comme le fait l'amour, pourquoi pas ? »

Mais si, finalement, le miracle n'est pas nécessaire pour accéder à la sainteté, que l'Église s'en méfie et ne demande pas que l'on y croie, que ceux qui n'ont rien à voir avec elle s'en moquent, à quoi sert-il de créer des saints et de reconnaître des miracles ? Est-ce purement médiatique et marketing ? « On pourrait dire cela, rigole le recteur de la KUL. C'est aussi vrai pour les canonisations. Il y a un côté géopolitique, de proximité. Quand Jean Paul II réalisait des canonisations à tour de bras, c'était aussi pour créer un ancrage local. » Une forme de mondialisation qui l'avait amené à canoniser en Corée du Sud, au Paraguay, au Mexique, en Lettonie, en Tchèque, en Slovaquie, en Pologne ou à Saint-Domingue, ou à créer à Rome des saints japonais, équatorien, vietnamien, canadien. ■

JEAN-FRANÇOIS LAUWENS

## ► P.17 CANONISATIONS À ROME

### MIRACLES POUR DEUX SAINTS

#### Jean XXIII

Le 25 mai 1966, la religieuse italienne Catarina Capitani, considérée comme mourante des suites d'une tumeur à l'estomac, voit apparaître Jean XXIII à son chevet. De ce jour, elle ne souffrira plus de rien et mourra... en 2010.

Le pape François a estimé que, vu la personnalité de Roncalli, un deuxième miracle n'était pas nécessaire. Au terme de Vatican II, le cardinal (belge) Suenens avait déjà envisagé de demander sa sanctification immédiate par acclamation.

#### Jean Paul II

Les deux miracles attribués à Jean Paul II lui sont posthumes et font écho au « Santo subito » scandé sur la place Saint-Pierre lors de ses funérailles. Le 2 juin 2005, deux mois après la mort du pape polonais, une religieuse française, Marie Simon-Pierre Normand, atteinte de la maladie de Parkinson depuis 2001, se réveille sans plus éprouver ni raideur ni tremblement et parvient à écrire le nom de Jean Paul II, à qui cela vaudra sa béatification. Quelques heures après celle-ci, le 8 avril 2011, la Costaricaine Floribeth Mora se réveille avec un anévrisme cérébral non guérissable. Elle regarde l'ex-pape sur un magazine et, quelques jours après, l'anévrisme a disparu.

J.-F. LWS



Comme ici à Toronto en 2002, Jean Paul II allait à la rencontre des malades. Ses miracles sont pourtant posthumes. © EPA.

## l'expert « Les gens tentent tout ce qui est possible »

### ENTRETIEN

Comment peut-on croire aux miracles aujourd'hui, alors que la science traque les mystères de la vie et de l'univers jusque dans ses derniers retranchements ? Nous avons interrogé Vassilis Saroglou, responsable du Centre de psychologie de la religion de l'UCL.

#### Comment expliquer ce besoin de croire à une amélioration miraculeuse de notre condition ?

En général, on ne voit pas les miracles (religieux) comme de quelconques phénomènes paranormaux : ils tournent toujours autour de problèmes liés à la santé, à la survie, au bonheur. Alors il y a les gens qui donnent les « lieux de contrôle » – c'est le terme technique – de leur vie à des forces externes et du coup, abandonnent leur responsabilité propre. Mais les autres sont plutôt rationnels,



### Vassilis Saroglou

Vassilis Saroglou est docteur en psychologie et théologien. Il enseigne au centre de psychologie de la religion de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve et à l'Institut catholique de Lille.

dans le sens où ils investissent tout ce qui est possible pour faire face à une situation difficile. Ils tentent toutes les solutions et parmi elles, pourquoi pas celle-là ?, dès lors qu'elle est validée par tout un processus de socialisation et une histoire culturelle qui remonte à des milliers d'années ? Une fois atteint un certain stade de rationalité, rien ne nous interdit de faire appel à d'autres modes de rationalités « plus anciens » – et je parlerais plus de « réactivation » que de « régression » car il y a un côté « utile » dans le fait de réactiver. On rajoute aussi une possibilité.

La deuxième façon de voir les choses, c'est de constater qu'aujourd'hui, chez un grand nombre de gens, il y a une sorte d'« anti-scientisme » – non militant. Un besoin presque psychologique de ne pas réduire le fonctionnement du monde à des explications scientifiques et mé-

caniques. Tout ce qui sort de ce type d'explications nous attire, nous fait rêver, nous laisse la possibilité de voir le monde autrement que comme une grande machine.

#### On peut évoquer des saints de l'Église mais on peut également faire du sacré avec du profane, comme l'étudiant qui glisse un grigri dans son sac en espérant un miracle à l'examen de math... C'est le même principe ?

Ce que vous évoquez relève plus de la superstition mais, effectivement, on est dans le même registre du « Essayons voir ce que cela donne ».

#### Cette évocation des saints, des esprits, des forces telluriques, c'est plutôt le fait de gens croyants ou au contraire d'athées en mal de transcendance ?

Plusieurs études se sont penchées sur le lien entre croyance

religieuse et croyance au paranormal – au sens large. Ce qui est assez clair après quinze ou vingt ans de recherches là-dessus, c'est que le lien entre les deux prend la forme d'une courbe de Gauss (courbe en forme de taupinière, NDLR). Cela veut dire que ceux qui sont très religieux ou les vrais athées sont ceux qui, pour des raisons différentes, n'adhèrent pas du tout à des croyances ou à des pratiques paranormales. Les premiers parce qu'il y a une incompatibilité profonde avec la croyance et les dogmes religieux, les seconds parce qu'ils ne croient à rien qui ne soit démontrable. Par contre, les phénomènes que vous décrivez se trouvent au milieu, parmi les gens qui sont moyennement religieux ou moyennement rationalistes et qui se réfugient facilement dans l'irrationnel. ■

Propos recueillis par WILLIAM BOURTON